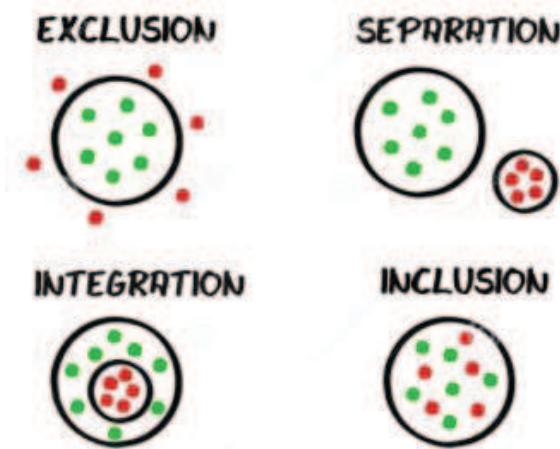


Table des matières

Introduction	3
I Contexte	4
1.1 Présentation de l'établissement dans lequel la réflexion a été menée	4
1.2 La population et les formations dispensées	4
1.3 Le projet d'établissement	5
1.3.1 Favoriser la cohésion de la classe par une meilleure intégration.....	5
1.3.2 Permettre l'individualisation des parcours et l'accompagnement de tous pour optimiser la réussite.....	5
1.3.3 Donner du sens aux apprentissages par le travail en interdisciplinarité	6
1.3.4 Objectif : Accompagner la scolarisation des élèves en situation de handicap (ULIS).....	6
1.4 Focus sur le dispositif ULIS	6
II Problématique	9
III Hypothèses	10
IV Recherche et méthodologie	11
4.1 Méthodologie théorique	11
4.1.1 Les précautions à prendre pour réaliser une étude sous forme d'entretien	12
4.2 Spécificités de mon objet.....	12
4.3 Le choix des personnes interviewées et les indicateurs retenus	13
V Résultats	14
5.1 Les données brutes	14
5.2 Analyse des 2 entretiens	15
VI Discussion	19
6.1 Confrontation des résultats et des hypothèses : infirmation ou confirmation des hypothèses	19
6.2 Limite de l'étude	22
6.3 Ouverture	23
CONCLUSION	24



Introduction



Définition de l'inclusion scolaire :

« L'inclusion scolaire est une méthode fondée sur la créativité pour faire de nos écoles un endroit où tous les enfants peuvent participer. Par créativité nous devons entendre que les enseignants apprennent à enseigner en intégrant la différenciation et la structuration des cours afin que tous les enfants puissent participer et s'épanouir ».

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, affirme « que tout enfant présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé est inscrit dans l'école de son quartier ». Une équipe de suivi de la scolarisation, des enseignants référents associés aux parents de l'enfant doivent permettre la concrétisation du projet personnalisé de l'élève. La loi réaffirme également l'obligation de prévoir des aménagements afin que les étudiants handicapés puissent par exemple poursuivre leurs études ou passer des concours.

La lettre de rentrée 2017-2018 du ministère de l'éducation nationale et plus particulièrement l'une des directives relayées par les inspecteurs d'académie de Nantes, démontre clairement la volonté de faire évoluer les pratiques pédagogiques au profit de tous les élèves et notamment favoriser l'inclusion des élèves handicapés dans le système éducatif ordinaire. (Annexe 1)

« Tout d'abord, une véritable pédagogie de l'accueil qui nécessite de développer des pratiques prenant en compte dès le début de cette année scolaire les besoins de chaque élève. Pour ce faire, il convient de conforter et développer les démarches les plus explicites pour les élèves.

Ensuite, une inclusion qui progresse au profit des élèves en situation de handicap. Tous les acteurs doivent se mobiliser pour construire le projet personnalisé de scolarisation, pour adapter les pratiques pédagogiques afin de faciliter l'accès aux diplômes et aux attestations de compétences. »¹

¹ Extrait lettre de rentrée « Les inspectrices et les inspecteurs de l'éducation nationale » à Mesdames et Messieurs les professeur.e.s des lycées professionnels, SEP, EREA et SEGPA S/C de Mesdames et Messieurs les chef.fe.s d'établissement S/C de Madame l'inspectrice et Messieurs les inspecteurs d'académie, directeur.rice.s académiques des services de l'éducation nationale, Nantes, le 2 octobre 2017

Etudiant à l'ESPE de Nantes, je me suis interrogé sur la mise en place effective de cette directive dans mon établissement, sur la formation qui m'était alors dispensée, sur mes pratiques professionnelles et celles de mes collègues devenus récemment enseignants. Ou autrement dit comment la formation des enseignants favorise-t-elle la mise en œuvre de cette directive ?

I Contexte

1.1 Présentation de l'établissement dans lequel la réflexion a été menée :

Le Lycée Professionnel BROSSAUD BLANCHO est situé à SAINT NAZAIRE, sous-préfecture de Loire Atlantique. Cette ville est habitée par plus de 68000 personnes, et dépend d'une communauté d'agglomération de 115000 habitants.

L'établissement actuel est le résultat de la fusion de deux lycées professionnels : le lycée professionnel BROSSAUD spécialisé dans l'industrie et le lycée professionnel BLANCHO spécialisé quant à lui dans le service et le tertiaire. Cet établissement est le plus grand lycée professionnel sur la région Nazairienne. L'équipe pédagogique y est très dynamique et elle s'engage chaque année dans de nombreux projets et dispositifs en liens avec les directives du ministère, de l'académie et le projet d'établissement.

1.2 La population et les formations dispensées :

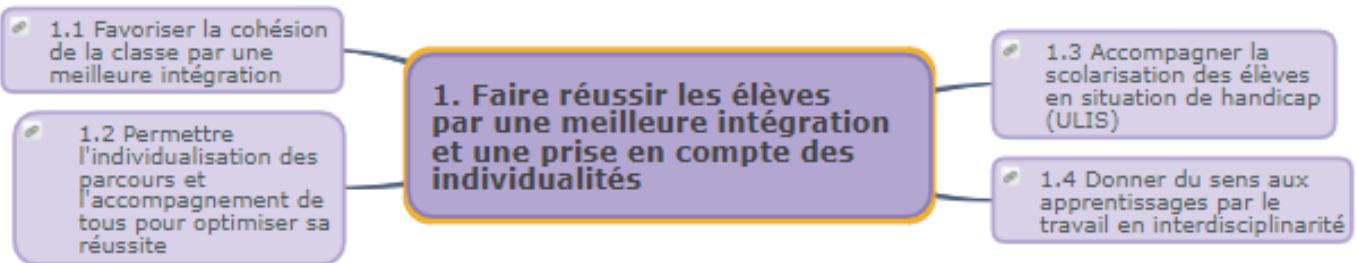
Le lycée accueille une population dont les parents appartiennent pour plus de 58% aux professions et catégories socioprofessionnelles dites « défavorisées » (PCS ouvriers et inactifs). Soit 8 points au-dessus des statistiques nationales et plus de 15 points par rapport à celles de l'académie de Nantes. Un grand nombre d'élèves sont boursiers : 288 boursiers, soit plus de 36 % de l'effectif en 2017 contre 17.9% au niveau de l'académie. 21% des élèves vivent en quartiers prioritaires, 75 % d'entre eux habitent dans des logements collectifs ou sociaux.

Le recrutement pour le lycée se fait sur 54 communes. L'effectif du lycée Brossaud Blancho était de 833 élèves pour la rentrée de septembre 2016-2017 :

Formation	3eme PEP	CAP	BAC Pro	Ulis	Apprentissage aéronautique	MCDA	Mention soudure	FCPC	GA
Nombre d'élèves	69	177	504	9	24	11	15	12	12

L'effectif du personnel est d'environ 130 personnes. Parmi l'ensemble des élèves sur la rentrée 2017-2018, 58 sont reconnus MDPH.

1.3 Le projet d'établissement :



1.3.1 Favoriser la cohésion de la classe par une meilleure intégration

Les effets attendus sont :

- Amélioration des résultats des élèves et plus particulièrement de ceux les plus en difficulté.
- Amélioration de l'autonomie et de l'efficacité des élèves dans leurs apprentissages.
- Améliorer le climat de travail en créant un esprit de classe.

La mis en œuvre consiste à :

- Généraliser une journée d'intégration.
- S'appuyer sur des projets pédagogiques.
- Renforcer les liens avec le monde de l'entreprise.

1.3.2 Permettre l'individualisation des parcours et l'accompagnement de tous pour optimiser la réussite

Les effets attendus sont :

- Evitement de tout doublement inutile.
- Evitement de tout décrochage.
- Valorisation des réussites des élèves.
- Développement des liaisons dans le lycée professionnel et avec le lycée d'enseignement général.

La mis en œuvre consiste à :

- Développer l'accompagnement personnalisé.
- Accentuer le travail de liaison avec les professeurs de lycée pour une préparation efficace au post-bac.
- Maintenir le soutien.
- Continuer l'atelier FLE.
- Soutenir le tutorat.
- Accompagner le parcours individualisé.
- Continuer la liaison avec la MLDS : accueil de jeunes sur des modules spécifiques.

1.3.3 Donner du sens aux apprentissages par le travail en interdisciplinarité

La mis en œuvre consiste à développer et accentuer les projets interdisciplinaires.

1.3.4 Objectif : Accompagner la scolarisation des élèves en situation de handicap (ULIS)

L'effet attendu est :

- Permettre l'accès à la qualification pour tous grâce à l'inclusion.

La mis en œuvre consiste à :

- développer les parcours individualisés.
- réaliser un suivi hebdomadaire de la classe ULIS.
- accentuer la formation sur l'inclusion.

1.4 Focus sur le dispositif ULIS :

DEFINITION DU HANDICAP

« Constitue un **handicap** toute limitation d'activité ou restriction de participation à la société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de la santé invalidant. »²

² Définition du handicap - Loi du 11 Février 2005 Texte de référence : La loi n°2005-102 du 11 février 2005.

DEFINITION DE L'ULIS

« L'ULIS constitue un dispositif collectif au sein duquel certains élèves handicapés se voient proposer une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins spécifiques. Leur inscription se fait dans la division correspondant à leur projet personnalisé de scolarisation. (PPS) »³

La section ULIS a pour mission d'accueillir des élèves porteurs de troubles importants des fonctions cognitives afin de leur assurer le maintien ou l'intégration en milieu scolaire ordinaire.

L'ouverture de cette section se justifie par la multitude de formations proposées au sein du lycée Brossaud Blancho et aussi dans les lycées professionnels de proximité. (LP André Bouloche Saint-Nazaire, LP 3 Rivières Pontchâteau, LP Albert Chassagne Paimboeuf)

Les spécificités de l'établissement résident dans l'existence de deux dispositifs ULIS :

- ULIS Support
- ULIS SAS

Les objectifs sont de :

- Scolariser des adolescents handicapés dans le circuit ordinaire
- Maintenir et développer les acquis en enseignement général basés sur le socle commun de connaissances et de compétences par des intégrations en enseignement général dans les classes de CAP
- Développer la communication (orale, écrite et informatique) avec les différents acteurs de leur entourage
- Consolider et développer l'autonomie des adolescents dans tout type d'action
- Concrétiser un projet d'insertion professionnelle

Ceci en lien étroit avec *le projet personnalisé* de l'élève.

Un professeur coordonnateur intervient principalement dans la classe. Il est accompagné d'un Assistant de Vie Scolaire (AVS) à temps plein. La durée hebdomadaire des cours est fixée à 21h. L'équipe pédagogique est élargie avec d'autres intervenants disciplinaires (EPS, Arts appliqués...).

³ Définition Texte de référence : circulaire du 18 juin 2010 BO n° 28 du 15 /07/2010

Les différents interlocuteurs et partenaires au sein du lycée sont :

- La vie scolaire et les proviseures adjointes
- L'infirmière scolaire et le médecin scolaire
- L'assistante sociale
- La conseillère d'orientation-psychologue
- La documentaliste
- Les enseignants

Au sein de l'établissement Brossaud Blancho de Saint Nazaire cohabitent deux dispositifs ULIS : ULIS SUPPORT et ULIS SAS

- Le dispositif **ULIS SUPPORT** concerne des élèves reconnus handicapés et suivants une scolarité au sein des classes dites « ordinaires ». Généralement ces élèves sont présents dans des classes de CAP. Ils bénéficient d'un accompagnement en fonction de leurs besoins et de leurs demandes. Ces aides sont généralement en partenariat avec des organismes extérieurs à l'établissement disposant de compétences complémentaires (psychologue, orthophoniste, éducateur...)
- Le dispositif **ULIS SAS**, quant à lui, concerne des élèves n'ayant pas encore choisi leur orientation ou n'étant pas encore en mesure d'intégrer une classe « ordinaire » compte tenu de diverses raisons (comportement, confiance, niveau...). Pendant 1 à 3 années, les élèves peuvent bénéficier de ce dispositif.

Sur l'année scolaire 2017-2018, 48 élèves sont reconnus MDPH (23 garçons, 25 filles). Le dispositif Ulis support concerne 22 élèves (9 garçons, 13 filles), le dispositif Ulis SAS concerne 9 élèves (4 garçons, 5 filles). Ils ont à la rentrée scolaire entre 15 et 18 ans. Ils sont originaires de Saint Nazaire, Montoir de Bretagne, Donges, Sainte Anne sur Brivet, Prinquiau, La Chapelle des Marais, Saint Viaud, Trignac et Saint Malo de Guersac.

Les Objectifs pédagogiques consistent à consolider les compétences scolaires dans les matières générales à travers : des projets sur l'art (découverte d'expositions...), des projets professionnels (préparation et accueil des élèves du dispositif ULIS d'un autre établissement), la participation à « place aux gestes » et à la réalisation de journaux internes à l'ULIS.

La découverte de métiers inconnus est aussi l'un des objectifs. Les élèves arrivant sur le dispositif ULIS SAS à la rentrée ont une vague idée de la formation qu'ils souhaitent réaliser ou n'ont pas d'idée du tout. Le travail est donc de faire en sorte qu'ils découvrent les possibilités de formations qui s'offrent à eux. Lorsqu'ils sont prêts, certains réalisent des inclusions en classe CAP ATM, en ECM, en APR et RCI. Ils réalisent également des stages en entreprise. En parallèle, la visite d'un IME est effectuée par les élèves. Ces démarches leur permettent à terme d'effectuer un choix d'orientation.

II Problématique

Mon choix de sujet d'étude est le résultat de mon observation lors de ma prise de poste en tant qu'enseignant stagiaire.

Durant une année à l'ESPE, divers cours ont été dispensés aux étudiants en MASTER 2 MEEF. La volonté ministérielle, somme toute légitime, d'axer les méthodes pédagogiques vers la différenciation pour favoriser la réussite et le développement de tous est au cœur de tous les enseignements qui nous ont été dispensés.

L'inclusion des élèves handicapés est également une des priorités clairement exprimées dans la lettre de rentrée du ministre de l'éducation nationale.

Les enseignants en poste depuis plusieurs années ont été formés précédemment dans le cadre des directives et des priorités fixées à l'époque de leur intégration dans l'éducation nationale. Aujourd'hui cette volonté clairement exprimée de différenciation, de réussite de tous les élèves devrait logiquement être accompagnée de moyens au service de cet objectif. La formation des nouveaux enseignants est l'un d'entre eux.

Le principe même de la normalisation au profit de la dénormalisation exprimé par Nadia Rousseau dans ses écrits "La pédagogie de l'inclusion scolaire" s'est traduit ainsi : dans la normalisation "les éducateurs doivent être qualifiés pour aider les élèves intégrés en salle de classe ordinaire à travailler davantage que les autres élèves qui n'ont pas de difficultés d'apprentissage".

La dénormalisation impose le principe suivant : "les éducateurs doivent être qualifiés pour évaluer les besoins éducatifs de leurs élèves afin de préparer du matériel diversifié pour enseigner selon les particularités de tous". Ce n'est donc plus à l'élève de s'adapter et de décupler ses efforts mais bien à l'enseignant ou à l'éducateur de développer des méthodes et des outils au service de la réussite et de l'inclusion des élèves reconnus handicapés.

Différentes études comme le précise Nadia Rousseau démontrent clairement que l'inclusion en milieu ordinaire des élèves ayant des besoins particuliers engendre une réelle réussite dans le développement de leurs apprentissages. Une zone d'ombre, souvent difficile à analyser, demeure. Quel est l'impact, quel est le bénéfice, quelle est la part de responsabilité dans la réussite de l'inclusion, de l'accompagnement extérieur réalisé auprès des élèves : accompagnement effectué par des intervenants spécialisés sur la lecture, les mathématiques et les aides humaines apportées aux élèves en cours par des tierces personnes.

Les établissements scolaires sous la direction des directeurs ou responsable des institutions sembleraient réaliser très souvent plus de "l'intégration que de l'inclusion". En effet certains élèves passeraient plus de temps à l'extérieur de la classe en travaillant avec des spécialistes que dans la classe réellement.

La créativité est depuis quelques années au cœur des préoccupations des entreprises et des institutions. La créativité source de développement, de renouveau semble indispensable pour l'épanouissement des êtres humains qui compose notre société. Le développement des technologies numériques, le renouveau économique, l'émergence de nouveaux modèles économique nous imposent d'être créatif. Comme l'exprime Nadine Rousseau est-ce un sujet si facile et si facilement acceptable ? Dans les entreprises et encore plus des institutions de l'éducation nationale est-il facile d'être créatif ? Ce sujet n'est-il pas un sujet tabou dérangeant remettant en question les pratiques et les habitudes établies

Mes lectures m'ont conduit à définir la problématique suivante :

Problématique

« En quoi les nouveaux enseignants récemment formés favorisent ils l'inclusion des élèves en situation de handicap en milieu scolaire ordinaire et plus particulièrement en lycée professionnel ? »

III Hypothèses :

Au regard de mes lectures, des observations de mes collègues et des réactions lorsque j'abordais ce sujet avec mes pairs, j'ai formulé deux hypothèses :

Hypothèse 1 :

« L'implication des nouveaux enseignants dans les dispositifs d'aide à l'inclusion et leur motivation à adapter leurs pratiques professionnelles sont liées à leur propre histoire et à leur représentation du handicap. »

Hypothèse 2 :

« Les enseignants n'ont pas de réelle formation pour favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap. Ils le font de manière impliquée mais surtout intuitive. »

IV Recherche et méthodologie

Dans les paragraphes ci-dessous, nous découvrirons quel a été mon cheminement, mes interrogations, la spécificité de mon sujet et des conditions dans lesquelles j'ai réalisé mon étude. Vous comprendrez ainsi pourquoi mon choix s'est porté sur la méthodologie de l'interview et pourquoi j'ai opté pour les indicateurs exposés ci-après.

« Les premiers sociologues ne définissaient pas leur métier par la pratique du terrain et se contentaient le plus souvent de **collecter des données historiques** ou **des observations** confiées à des informateurs privilégiés ... Le savoir-faire sociologique comprend désormais une connaissance précise des diverses techniques d'enquête et la capacité de choisir la plus appropriée en fonction du thème de recherche envisagé.»⁴

4.1 Méthodologie théorique :

Depuis les années 50 aucune discussion n'était envisageable sur la possibilité d'avoir recours à une méthode telle que celle de l'entretien. A la différence des Etats Unis, la méthode statistique en France était jusque dans les années soixante-dix, la méthode « institutionnelle » en sociologie. Seule la méthode statistique, élaborée à partir de questionnaires quantifiables semblait être la méthode généralisable, représentative et scientifique. L'interview était considéré comme « un gagne-pain » réservée aux subalternes. Les sociologues français ont longtemps considéré que l'entretien était empreint de subjectivisme. Comme le précise Stéphane Beaud, dans les années soixante-dix, la crise des modèles théorique, le regain d'intérêt pour les « travaux de l'école de Chicago », ont remis à l'honneur les méthodes d'enquêtes qualitatives comme les « histoires de vie ». Aujourd'hui, à l'instar des statistiques plus quantitatives, l'enquête et l'observation font partis des méthodes qui ne sont plus contestables. Compte tenu de la spécificité de mon sujet, ma démarche à consister à réaliser des entretiens avec des enseignants en formation ou très récemment titularisés pour confirmer ou infirmer mes hypothèses.

⁴ Source L'enquête sociologique en vingt leçons par Serge Paugam

4.1.1 Les précautions à prendre pour réaliser une étude sous forme d'entretien :

Plusieurs précautions doivent être prises afin de réaliser un entretien ou une observation.

Comme le précise, Nicolas Renahy, les conditions sociales de l'observateur qui se doit d'être objectif, viendront complexifier l'importance de la notion d'appartenance au lieu et au milieu observé. De même la difficulté pour certain d'être « objet de recherche », nécessitera de prendre le temps, de faire appel au « temps pour créer des connivences ». L'entretien étant avant tout une communication, une relation et une interaction humaine, l'enquêteur si besoin devra « assumer le statut d'enquêteur ami » (N Renahy). Appartenant au milieu des enseignants, vis à vis des personnes que je vais interviewer, je me dois d'assumer ce statut d'enquêteur ami.

4.2 Spécificité de mon objet

La spécificité de mon objet réside dans 2 dimensions :

- La première prend racine dans ma propre condition : je suis reconnu travailleur handicapé. Ma candidature dans l'éducation nationale est motivée par mon souhait de transmettre et de permettre à tous les élèves d'obtenir une formation leur permettant d'intégrer le marché de l'emploi. Hormis mon Master en gestion et management et mon expérience professionnelle, mon recrutement a été réalisé dans le cadre d'un bénéfice d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. L'an prochain, je suis susceptible de rester dans l'établissement dans lequel j'effectue mon année de stage. Les enseignants sont membres d'un groupe voire d'une corporation que je suis en train d'intégrer. Mon étude portant sur leurs pratiques professionnelles, voire sur la remise en question de ces dernières, cette dimension m'amène à me poser les questions suivantes : quel sera l'accueil qui me sera fait ? L'analyse réflexive à laquelle les enquêtés seront amenés, sera-t-elle bénéfique à mon intégration dans l'équipe pédagogique ?

- La seconde spécificité de mon objet d'étude demeure dans la confrontation des décisions institutionnelles et de leur mise en œuvre sur le terrain. Quels moyens sont réellement mis à disposition pour permettre l'inclusion des élèves handicapés en milieu ordinaire, quels acteurs sont sollicités, qui sont-ils, se sentent-ils tous concernés et comment sont-ils impliqués ?

4.3 Le choix des personnes interviewées et les indicateurs retenus :

Comme évoqué précédemment, le sujet de mon écrit réflexif, ma situation de collègue, le fait que je reste dans cet établissement l'an prochain peuvent engendrer des réticences ou des refus de la part de mes interviewés. Il est également indispensable que j'interroge des personnes correspondant à ma cible, soient des enseignants récemment formés. L'influence du genre peut également modifier les comportements des uns et des autres. De ce fait, j'ai opté pour interviewer 2 personnes un homme et une femme : l'une étant enseignante stagiaire et l'autre étant enseignant depuis 4 ans donc théoriquement formée depuis peu.

Définition : indicateur

« Un **indicateur** est un élément **observable** constituant le **signe**, la trace de la **présence** d'un phénomène, et permettant la **mesure du niveau ou de l'évolution** de ce phénomène. C'est donc une **information factuelle et concrète** (mais pas systématiquement chiffrée) qui renseigne sur un état ou une évolution ».⁵

Les indicateurs que j'ai retenus sont :

Indicateurs			
Sexe	Age	Nombre d'enfants	Lieu d'habitation
Etudes suivies ou diplômes obtenus	Expériences professionnelles dans le privé	Nombre de classes suivies	Matières enseignées
Motivation à être devenu enseignant	Pourquoi le lycée professionnel	Nombre d'années de pratiques	Formation à l'inclusion
Histoire personnelle par rapport au handicap	Nombres d'élèves reconnus handicapés	Quand l'information leur a été donnée	Comment leur a- t-elle été donnée ?
Connaissances des troubles du langage et apprentissages	Pratiques d'inclusion	Méthode utilisées	Moyens mis à leur disposition

⁵ <http://www.esen.education.fr/conseils/recueil-de-donnees/operations/ingenierie-du-recueil-de-donnees/indicateurs-et-variables/>

Moyens supplémentaires attendus	Vision de l'enseignement spécialisé (IME)		
---------------------------------	---	--	--

Pourquoi choisir ces indicateurs ?

- Pour comprendre l'histoire de chacun de mes interviewés et les influences sur leur ressenti, pratiques professionnelles et analyses.
- Pour analyser les motivations des différents acteurs de l'inclusion
- Pour confirmer ou infirmer la difficulté des différents acteurs à obtenir et mesurer les résultats, les écarts et l'atteinte de leurs objectifs.
- Pour confirmer ou infirmer mes hypothèses

Pour mon étude, j'ai donc opté pour la réalisation de 2 à 3 interviews auprès de 2 à 3 enseignants de l'établissement Brossaud Blancho en cours de titularisation ou titularisés récemment guidés par une grille de questions ouvertes. (Grilles Annexe 2)

V Résultats

Afin de garder l'anonymat total, volontairement j'ai décidé de changer les noms des personnes interviewées. Seule la retranscription de leurs propos reste identique aux matériaux collectés.

5.1 Les données brutes :

Les données brutes sont disponibles en annexe.

Les entretiens se sont déroulés :

- pour Isabelle : dans un jardin à proximité de l'ESPE. Il a duré 45 minutes.
- pour Rémi : au lycée Brossaud Blancho dans une salle destinée au travail des enseignants. Il a duré 40 minutes.

5.2 Analyse des 2 entretiens :

Indicateurs	Isabelle	Rémi
Sexe	Féminin	Masculin
Age	47 ans	47 ans
Nombre d'enfants	3	1
Lieu d'habitation	Loire-Atlantique	Loire-Atlantique
Etudes suivies diplômes	Master 2 MEEF	2 Bac +5 DESS droit économie, et MEEF en 2014
Expériences professionnelles dans le privé	<u>Postes occupés :</u> 25 ans, Commercial, chef d'agence, manager d'équipe commercial, Itinérant 10 ans <u>Secteur :</u> Grande distribution, laboratoire pharmaceutique, matériaux du bâtiment, commerçante tabac presse loto	<u>Postes occupés :</u> 14 ans dans le privé, commercial. Reconversion professionnelle <u>Secteur :</u> Après avoir quitté le monde de la banque il a navigué, il voulait travailler mais faire du bateau : pendant 2 ans il a été moniteur de voile skipper (les Glénan île d'Arz Concarneau) pour tout public de 14 à 75 ans. La transmission, la formation lui ont plu. Il a passé les 2 concours et a eu le PLP.
Nombre de classes suivies	1 classe de seconde vente	2 Seconde bac pro vente et commerce Il a enseigné avant en CAP

Matières enseignées	Pratique professionnelle économie droit	Vente
Indicateurs	Isabelle	Rémi
Motivation à être devenu enseignant	Recherche de sens et d'équilibre familial	Par hasard. Master MEEF. Concours capet et PLP. Reconversion professionnelle après avoir quitté la banque, voulait travailler faire du bateau 2ans moniteur voile skipper les Glénan île Arz Concarneau tout public
Pourquoi le lycée professionnel	Pour son public, le sens que cela donne, lié à une expérience d'intégration de collaborateur issu du lycée professionnel.	Concours PLP
Nombre d'années de pratiques	Moins d'un an	4 ans
Formation à l'inclusion	Non pas spécifiquement pour les élèves handicapés plutôt sur la différenciation 2h au total. Evaluation sur un exemple au sein d'un lycée ayant mis en place un accompagnement spécifique avec des salles de travail internat salle de repos pour adapter et développer l'autonomie	Aucune sauf différenciation ESPE Peur de mal faire de ce fait Je sais qu'il existe des formations
Histoire personnelle par rapport au handicap	Marraine et oncle aveugles Fils problème de santé pouvant être reconnu comme un handicap pas de volonté de le faire reconnaître	Aucune, mais souhaite de s'engager dans une association pour faire des sorties en mer avec des personnes handicapées. Ami atteint de la maladie de Charcot
Nombres d'élèves reconnus handicapés	1 identifier Mais 4 à 5 autres élèves avec de grandes difficultés au passage à l'écrit	1 élève, « il lui semble », il ne sait pas exactement Les autres élèves rencontrent beaucoup de problème d'orthographe lors du passage à l'écrit

		<p>Certains élèves présentent les mêmes symptômes que certains élèves reconnus MDPH.</p> <p>En 2b vente, 2 sur 30</p> <p>2b commerce : 1 sur 30</p>
Indicateurs	Isabelle	Rémi
Quand l'information leur a été donnée ?	Janvier 2018	Fin septembre 2018 : 1 mois après la rentrée
Comment leur a-t-elle été donnée ?	Affichage salle des profs	Signature PAI avec l'infirmière
Connaissances des troubles du langage et apprentissages	Connaissance de la dyslexie dyscalculie et troubles de la concentration	Non pas toutes, dyslexie, dyscalculie
Pratiques d'inclusion	Pas de réalité dans ma classe sauf une fille ayant un corset	<p>« Je pense être trop proche des élèves, je les accompagne individuellement et beaucoup trop, c'est ce qui est remonté de mon inspection. C'est l'erreur des débutants</p> <p>Si je devais je varierais les supports audio vidéo écrit. »</p>
Méthode utilisées	Bienveillance, attention à l'état physique de la personne fais attention à sa station debout remédiation spécifique PFMP adaptée, autorisation se tenir différemment J'ai quitté pour les élèves de s'adapter au rythme des autres questionnements sur une réelle adaptation de l'orientation	<p>Je ne prépare pas de séance spécialement pour ces élèves.</p> <p>Echanges sur les possibilités de différenciation ; taille documents police, tiers temps...</p> <p>Je sais que les élèves MDPH ont droit à un tiers temps mais je n'ai pas eu d'examen à leur faire passer pour l'instant.</p>
Moyens mis à leur disposition	<p>Bienveillance, adaptation du timing quart temps.</p> <p>Inclusion c'est avant tout faire preuve de bon sens mais sa mise en œuvre est compliquée car il n'y a pas réellement</p>	<p>« Je ne sais pas »</p> <p>GEVASCO un peu le « foutoir » je ne me sens pas compétent pour renseigner les informations demandées.</p>

	de relais et un manque d'information sur les formations possibles	
Indicateurs	Isabelle	Rémi
Moyens supplémentaires attendus	Une réelle orientation adaptée à leur choix et leurs possibilités, une information donnée en amont dès la rentrée sur les élèves reconnu MDPH et un point sur la situation de l'élève pour mieux adapter les méthodes. Réelle nécessité de comprendre « qui fait quoi » pour mieux appréhender la complexité du système et le rôle des intervenants	C'est le choix de l'institution pas réellement facile surtout sans formation et moyen. « Je ne sais pas »
Vision de l'enseignement spécialisé (IME)	IME idéale pour certains handicaps et pour l'intégration du marché de l'emploi	Je n'ai pas d'avis enfin en tant que citoyen je suis pour Mais en tant que professionnel si je n'ai pas de formation j'ai peur de pas y arriver, de ne pas savoir faire Mon fils a un camarade dans sa classe qui est autiste, ce n'est pas facile pour les autres élèves, ils subissent des moqueries s'ils sont à côté de cette élève. C'est comme une punition d'être mis à côté même si le professeur essaie de valoriser le fait que l'élève va aider son camarade.

Sources :

[Grille entretien enseignant Isabelle o rivereau.docx annexe 2](#)

[Grille entretien enseignant Rémi o rivereau.docx annexe 2](#)

VI Discussion

6.1 Confrontation des résultats et des hypothèses : infirmation ou confirmation des hypothèses

Rappel des hypothèses

Hypothèse 1 :

« L'implication des nouveaux enseignants dans les dispositifs d'aide à l'inclusion et leur motivation à adapter leurs pratiques professionnelles sont liées à leur propre histoire et à leur représentation du handicap. »

Hypothèse 2 :

« Les enseignants n'ont pas de réelle formation pour favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap. Ils le font de manière impliquée mais surtout intuitive. »

Force est de constater que les élèves suivant un cursus en lycée professionnel sont de plus en plus des élèves présentant des difficultés d'ordre cognitif. Leur rapport à l'école est souvent difficile ou somme toute différent. L'enseignement général ne leur correspond généralement pas. Ils ont souvent choisi où se sont retrouvés dans ces d'établissements parce qu'ils suivaient avec difficulté un enseignement classique.

Les enseignants intervenant en lycée professionnel sont souvent issus du privé et leur propre histoire les a conduits à une reconversion professionnelle. Leur choix de s'orienter vers l'enseignement, la transmission du savoir et donc de manière implicite dans l'aide et la volonté de transmettre aux jeunes leur expérience, leur savoir-faire, influencent forcément leur rapport à l'autre, à l'homme et de ce fait au monde du handicap.

Les personnes que j'ai pu rencontrer et que je croise régulièrement font preuve d'une réelle bienveillance et elles n'ont pas choisi pour la plupart cette orientation professionnelle par hasard. Leur souhait de partage et d'accompagnement est indéniable. L'histoire personnelle des deux personnes que j'ai interviewées démontrent leurs convictions de la nécessité d'inclusion des élèves en situation de handicap dans le milieu ordinaire.

Leurs discours démontrent qu'ils sont prêts et qu'ils veulent réellement inclure les élèves handicapés dans les classes ordinaires. La différenciation pédagogique nécessaire pour réaliser cet objectif est pour eux essentiel mais génératrice d'angoisse et de déséquilibre. Il exprime une méconnaissance du fonctionnement des pathologies et de la possibilité d'accompagnement. Leurs demandes portent également sur l'absence d'information et sur l'opacité de l'obtention de ces dernières, sur des lourdeurs, sur des difficultés de circulation de l'information, sur la multiplicité des intervenants, sur une angoisse voire même de ce fait un désœuvrement.

La nécessité de préparation, de construction, l'urgence des premiers cours, pour les nouveaux enseignants ne permettent pas de s'attacher ou d'aller chercher l'information nécessaire concernant l'identification des élèves reconnus handicapés dans leur classe.

Leurs histoires personnelles leurs donnent cette sensibilité nécessaire et cet intérêt pour l'inclusion : ils se sentent réellement engagés et porteurs d'une mission que l'institution leur a confié.

En parallèle, cette institution leur donne-t-elle réellement la possibilité de mener à bien l'inclusion ?

Les deux entretiens démontrent clairement que les enseignants nouvellement formés se sentent démunis face à cette obligation et ce devoir d'inclusion.

Ils souhaitent plus que tout bénéficier d'une formation, ils ne savent pas réellement comment obtenir cette dernière.

Le quotidien, la volonté de mise en activité des élèves, l'intégration du socio-constructivisme, la volonté de bien faire, de permettre à tous de réussir et de se construire un avenir et intégrer le marché de l'emploi, le refus de faire baisser la qualité et l'exigence vis-à-vis des élèves créent des angoisses aux enseignants.

La première hypothèse semble vérifiée, l'histoire de l'enseignant détermine clairement leur présence en lycée professionnel et leur souhait d'aider les élèves en difficulté.

Qu'en est-il de ma seconde hypothèse ?

Lorsque nous abordons l'aspect plus technique sur des différents types de handicaps rencontrés ou connus par les enseignants, il s'avère que la connaissance est somme toute succincte. Les professeurs se sentent même mal à l'aise par rapport à ce sujet et à leur manque de connaissance. Ils sont conscients qu'ils rencontrent et rencontreront de plus en plus d'élèves soumis à des difficultés d'ordre cognitif reconnues ou non handicaps.

Comme le précise Hervé Benoît dans son écrit « le défi de la formation des enseignants », il s'est opéré une réelle inversion. Désormais, les méthodes pédagogiques consistent à « adapter » les pratiques « pour scolariser » les élèves en situation de handicap. « La recherche dans le domaine des psychologies cognitives et développementales, la pédagogie didactique ont permis d'inverser les tendances des pratiques d'éducation et d'orientation ». Hervé Benoît parle de médiation favorisant la scolarité accessible à tous.

En 2004 de nouveaux cursus de formation CAPA SH et 2 CA SH ont été entrepris. « Le but étant non pas de former des spécialistes du handicap mais des pédagogues capables d'observer de repérer le besoin et de produire des adaptations pédagogiques et didactiques » en un mot d'être *créatif* pour favoriser l'inclusion. La

pédagogie doit prendre en compte l'élève « tel qu'il est », la didactique et les apports de la psychologie cognitive doivent servir à construire de nouveaux schèmes (G. Vergnaud) pour les enseignants.

Ces notions théoriques ont été abordées lors de nos formations à l'ESPE mais le lien entre ces notions théoriques et nos pratiques de terrain ne nous ont pas été réellement décrites ou explicitées. Ce sera certainement plus tard dans notre déroulement de carrière et grâce à notre démarche réflexive sur nos pratiques professionnelles que nous réaliserons des liens entre la théorie et la pratique afin d'améliorer notre approche pédagogique au profit de l'inclusion de tous.

Les parcours différents d'un handicap à l'autre, la multiplicité et la pluralité des types de handicap accentuent cette peur chez les enseignants et cette angoisse. Comment peuvent-ils différencier, adapter, créer lorsque dans la même classe différentes pathologies se côtoient ? Dans la théorie, il suffit de différencier mais dans la pratique est-il aisément de réaliser 4 ou 5, voire plus de supports différents pour la même séance lorsque l'on débute en tant qu'enseignant ?

Les soupçons des enseignants sur la présence dans leur classe actuelle d'élèves relevant de symptômes pouvant être identifiés comme des troubles cognitifs les inquiètent également. Plusieurs situations vécues leur démontrent très régulièrement que certains élèves présentent des symptômes ou des difficultés cognitives importantes non identifiées ou non reconnues par le corps médical.

Certains apprenants sont certainement susceptibles d'être reconnus handicapés mais ne le sont pas. Ceci pour des raisons de complexités administratives impossibles à gérer pour leurs parents ou responsables légaux ou par une réticence réelle de certains parents à faire reconnaître ces handicaps de peur de voir leurs enfants stigmatiser ou dans l'impossibilité d'intégrer le marché de l'emploi.

Certes, les enseignants reconnaissent avoir eu quelques informations sur la différenciation mais ne se sentent pas en mesure aujourd'hui d'adapter leurs cours et de faire évoluer leurs pratiques pédagogiques pour permettre aux élèves reconnus handicapés de suivre un enseignement et un apprentissage adapté à leur situation personnelle. Par la même, ils ne souhaitent pas baisser le niveau d'exigence mais ils reconnaissent adapter leurs pratiques pédagogiques intuitivement. Ils sont demandeurs de formation et d'éclaircissement sur les différents intervenants, support et moyens pouvant leur permettre d'améliorer leur pratique de l'inclusion.

Lors de nos échanges, j'ai pu leur conseiller un livre écrit par Pascal Bataille et Julia Mideley "L'école inclusive un défi pour l'école" dans lequel nous trouvons quelques adaptations possibles telles que:

- La meilleure orientation et disposition de l'espace de travail et de la classe
- La gestion des supports et la gestion du temps

- Le statut de l'erreur
- La prise de note
- Eviter de faire lire certains élèves à haute voix
- Gérer l'espace des feuilles et des supports pour aider au développement de la logique
- Aider à la mémorisation
- Construire les images mentales
- Adapter les supports et les outils (pc crayon adapté support adhésif...)

(Annexe 3)

« Gouverner, soigner, éduquer : trois métiers impossibles ?» (Freud). Enseigner est l'un des métiers les plus compliqués au monde.

Lorsque j'ai interviewé les deux enseignants récemment formés, il apparaît qu'ils ont peur, peur de mal faire, peur de ne pas être à la hauteur de leur mission d'inclusion. Ils conviennent clairement qu'ils font au mieux avec les moyens dont ils disposent. Ils n'ont pas le sentiment d'avoir été réellement préparés à la rencontre de ce public. La volonté de bien faire est renforcée par celle de se former mais ils ne savent pas forcément comment procéder. Lorsqu'ils ont eu l'occasion de consulter un « Gevasco », à leur grande surprise, ils ont trouvé ce dossier très complexe et peu explicite. Ma propre expérience de consultation d'un Gevasco m'a interloqué. Dans ce dossier, il était indiqué de se référer au Gevasco précédent : document qui n'était pas présent et pas disponible, une aberration.

6.2 Limite de l'étude :

Lorsque j'ai commencé à travailler sur mon sujet, j'aurais souhaité dans un premier temps pouvoir interroger des élèves et des parents d'élèves reconnus MDPH. Ces interviews, je n'ai pu les réaliser faute de temps mais également parce que l'an prochain, je serai présent dans le même établissement. Il était difficile et délicat pour moi d'aborder ce sujet avec des parents et de pouvoir me détacher de ce sujet l'année prochaine. En réalité, au fil de l'année qui vient de s'écouler, j'ai pris la décision de ne pas m'enfermer dans ce sujet.

L'inclusion des élèves handicapés sera toujours pour moi l'une de mes des priorités mais je ne souhaite pas m'enfermer et fonder mon parcours professionnel dans l'éducation nationale sur le thème du handicap.

J'ai rencontré une réelle difficulté lorsqu'il a fallu que je fasse le choix des enseignants. Pourquoi 2 enseignants ? En vérité, j'aurais souhaité réaliser beaucoup plus d'entretiens mais le temps m'a manqué. Il a fallu également que je choisisse judicieusement mes interviewés pour qu'ils correspondent parfaitement à ma cible sans pour autant froisser où frustrer certains enseignants qui auraient voulu m'accompagner ou discuter du sujet avec moi.

Cet écrit réflexif m'a permis de mieux comprendre l'intérêt de la différenciation et de la créativité inhérente à la fonction enseignant mais il m'a également permis de comprendre la dichotomie entre les objectifs que l'institution se fixe et les moyens réellement mis en œuvre pour les atteindre.

6.3 Ouverture

Lors d'une discussion informelle, une problématique liée à la réalité du terrain a été portée à ma connaissance. Les élèves réalisant une formation en CAP ou en Bac professionnel doivent réaliser des périodes de formation en milieu professionnel autrement dit des stages. Lors de ces stages, certains élèves reconnus handicapés ne souhaitent pas que l'entreprise qui les accueille soit informée de leur handicap ou de la nature de ce dernier. C'est leur droit. Les enseignants ne peuvent y déroger. La réalité fait qu'une élève a réalisé son stage dans une entreprise qui lui a confié des tâches qui n'étaient pas compatibles avec ses pathologies.

Le bilan de la période de formation en milieu professionnel fut forcement négative. L'élève compte tenu de sa situation de santé n'a pas pu réaliser toutes les tâches qui lui avaient été demandées et bien entendu l'entreprise n'a pas compris qu'elle n'était pas en mesure de réaliser ces dernières. L'évaluation finale du stage n'a pas été productive et constructive. L'élève s'est retrouvée en situation d'échec et le bilan de son tuteur en entreprise n'a bien sûr pas pris en compte sa situation de santé puisqu'il n'était lui-même pas informé de celle-ci. L'élève aurait permis aux enseignants ou à l'équipe pédagogique d'informer l'entreprise le poste aurait été aménagé et les tâches auraient été adaptées à ses capacités.

L'élève aurait suivi une formation en milieu protégé, l'entreprise qui aurait été sollicitée aurait de ce fait été informée des limites physiques de la stagiaire et aurait adapté ses exigences. La finalité n'est-elle pas pourtant d'intégrer le marché de l'emploi ?

CONCLUSION

Au terme cet écrit réflexif, il apparaît clairement que les nouveaux enseignants bien qu'extrêmement motivés et très récemment formés à la différenciation (évolution indispensable de toute démarche d'enseignement), soient en attentes et demandeurs de formations complémentaires et plus adaptées à la mission d'inclusion qui leur a été confiée. L'obligation d'accueillir les élèves reconnus handicapés en milieu ordinaire et le choix de l'institution ne peuvent à elles seules garantir des résultats à la hauteur de l'enjeu. Les enseignants dans leur préparation de séances pédagogiques, face à la réalité dans leur quotidien dans la salle de classe ont un réel sentiment de solitude et de dénuement. Ils se sentent investis d'une mission, sentiment décuplé de par leur propre histoire, mais ils portent lourdement cette responsabilité d'inclusion. Une certaine peur est même exprimée, peur de mal faire, peur de ne pas être à la hauteur. Les enseignants doivent transmettre le savoir, être créatif mais sont-ils réellement en mesure de prendre en compte toute la complexité des différentes pathologies ou différences des élèves reconnus handicapés. Force est de constater qu'ils sont très régulièrement confrontés à ce type d'élèves et le seront de plus en plus surtout en lycée professionnel. Pour les enseignants, une réelle demande d'information au tout début de la rentrée et une volonté d'être formé en amont émane de cette étude.

Il a fallu plus de 40 ans pour que les élèves en situation de handicap soient réellement accueillis en milieu ordinaire, nous sommes aux prémisses de l'inclusion réelle. Le changement de mentalité et le regard de la société en général sur le handicap permettra également de favoriser ce magnifique et ambitieux projet. La construction des valeurs humaines, le socio-constructivisme, l'acceptation de la différence, le respect des uns et des autres, la vie en société en général n'en seront que confortés et améliorés. Covenons ensemble que nous sommes au début d'un réel progrès sociétal.

Bibliographie :

- « L'école inclusive : un défi pour l'école. »
Pascal Bataille, Julia Midelet Cahiers pédagogiques édition 2014
- « La pédagogie de l'inclusion scolaire, 3^{ème} édition, Un défi ambitieux et stimulant. Sous la direction de Nadia Rousseau. Presse de l'université de Québec.
- « La scolarisation des élèves en situation de handicap au Collège : le point de vue des enseignants »
Christine Berzin, Armand colin « carrefours de l'éducation », pages 3 à 19.
- « Pluralité des acteurs et pratiques inclusives : les Paradoxes de la collaboration »
Hervé Benoit I.N.S.H.E.A. « La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation » 2012/1 N° 57 pages 65 à 78
- « Les déterminants des adaptations pédagogiques en direction des élèves handicapés chez des enseignants généralistes et spécialisés » Philippe Mazereau, *Travail et formation en éducation* (En Ligne), 8 | 2011, mis en ligne le 16 février 2012, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://tfe.revues.org/1562>
- De la reproduction des pratiques à leur Transformation : le défi de la formation des Enseignants Hervé benoit Eres « reliance » 2008/1 n° 27 pages 99 à 104

Sources :

- « Lettre de rentrée des IEN ET-EG-IO » Rectorat Division Inspections pédagogiques
Dossier suivi par Bruno Jannin Doyen des IEN ET-EG-IO
- « Accueil des élèves notifiés par la MDPH au lycée Brossaud Blancho »,
Frédérique LE ROY/ Amandine MINET-LOUERAT décembre 2017
- « L'ulis : unité localisée pour l'inclusion scolaire »
Texte de référence : circulaire du 18 juin 2010 Bo n° 28 du 15 /07/2010
- « Rapport Pédagogique Annuel 2016 – 2017 Lycée Brossaud Blancho »
- « Bilan d'activité du service social en faveur des élèves –année scolaire 2016/2017 Remis par mail le 21 septembre à 17h40. »
- « Tableau statistiques Elèves Mdph » 2017-2018 Anne-Sophie Bernard Infirmière

Annexes :



RÉGION ACADEMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Nantes, le 2 octobre 2017

Les inspectrices et les inspecteurs
de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les professeur.e.s
des lycées professionnels, SEP, EREA et SEGPA

S/C de

Mesdames et Messieurs les chef.fe.s d'établissement

S/C de

Madame l'inspectrice et Messieurs les inspecteurs
d'académie, directeur.rice.s académiques
des services de l'éducation nationale

Rectorat

Division
Inspections pédagogiques

Dossier suivi par
Bruno JANNIN
Doyen des IEN ET-EG-IO

4, rue de la Houssinière
B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3

Objet : Lettre de rentrée des IEN ET-EG-IO

Cette année encore, nous tenons à vous remercier pour votre engagement au service de la réussite de tous les élèves. Au-delà des résultats obtenus par l'Académie de Nantes aux examens de la session de 2017, il témoigne de votre volonté à accompagner les jeunes qui nous sont confiés vers une insertion professionnelle ou une poursuite d'études réussies.

Votre action s'inscrit pleinement dans le cadre du nouveau projet académique 2018-2022 qui s'appuie sur les quatre mêmes ambitions que celui qui s'achève : réussite, insertion, solidarité et coopération.

Nous vous invitons à poursuivre ces objectifs essentiels dans un esprit de confiance et de bienveillance pour ne laisser personne au bord du chemin. En effet, l'école pour tous doit se construire autour de ce climat en véhiculant les valeurs de la République. Le bien-vivre et le bien-être dans vos établissements doivent contribuer à restaurer la confiance des élèves en eux-mêmes en s'appuyant au quotidien sur des pratiques pédagogiques fondées sur une éthique relationnelle et une coopération active de tous les acteurs. Nous voudrions vous y sensibiliser à trois niveaux.

Tout d'abord, une véritable pédagogie de l'accueil qui nécessite de développer des pratiques prenant en compte dès le début de cette année scolaire les besoins de chaque élève. Pour ce faire, il convient de conforter et développer les démarches les plus explicites pour les élèves. Ensuite, une inclusion qui progresse au profit des élèves en situation de handicap. Tous les acteurs doivent se mobiliser pour construire le projet personnalisé de scolarisation, pour adapter les pratiques pédagogiques afin de faciliter l'accès aux diplômes et aux attestations de compétences.

Enfin, une attention particulière qui doit être portée à l'évaluation. Il s'agit d'éviter que celle-ci ne soit vécue par l'élève et sa famille comme un moyen de classement, de sanction, ou bien réduite à la seule notation. L'évaluation n'est pas seulement une mesure, mais une démarche visant à valoriser et encourager l'élève afin qu'il prenne confiance en ses capacités et puisse progresser dans l'acquisition de ses compétences.



2/2

En cette deuxième année de mise en œuvre de la réforme du collège, il convient de poursuivre et d'approfondir la réflexion collective engagée en 3e PEP. Il s'agit de mieux identifier les compétences à travailler en accompagnement personnalisé et d'améliorer l'articulation entre les disciplines. Dans la continuité de cette école du socle, l'enseignement de la technologie, demande une attention particulière. Ces éléments mentionnés pour la 3e PEP concernent également les classes de 4e et 3e SEGPA. Pour accompagner les professeurs d'enseignement général et professionnel de ces classes, des ressources sont disponibles sur l'espace pédagogique académique.

Enfin, le dispositif « devoirs faits » devra permettre de réinterroger les finalités du travail personnel de l'élève pour mieux répondre à ses besoins.

Les classes de CAP, premier niveau de qualification, restent un défi. Pour le relever, de nombreux établissements se sont emparés de la pédagogie de projet. Cette approche valorise et responsabilise les élèves. Elle favorise leur implication dans leur formation et contribue à leur réussite. Cette démarche doit se poursuivre et se généraliser.

L'utilisation du numérique induit des pratiques et des environnements pédagogiques nouveaux qui doivent générer une plus-value pour les formations professionnelles. Dans leur grande majorité, les professeurs utilisent les outils numériques pour préparer leurs séances et présenter les supports de formation aux élèves. Ils permettent de travailler la différenciation pédagogique et la diversification des activités. Les évolutions portent maintenant sur les espaces de formation (virtuels/réels, physiques/numériques). Une vigilance doit aussi être accordée au « numérique responsable » : la sécurisation des espaces, les questions réglementaires et éthiques face à l'usage de certains moyens numériques tels que les réseaux sociaux, les vidéos en ligne, les blogs.

Le plan académique de formation transdisciplinaire offre à chacun un accompagnement dans son parcours professionnel. En effet, les dix modules proposés répondent aux évolutions attendues du système éducatif dans une adaptation académique. Il prend en compte toutes les inflexions présentées dans ce courrier : travailler en interdisciplinarité et souder les équipes pédagogiques par des liens renforcés entre les disciplines, pour répondre aux besoins de tous les élèves.

Merci à nouveau de votre engagement et bonne année scolaire.

Pour le Collège des IEN
Le Doyen
Bruno JANNIN

Annexe 2 : Grilles entretiens

Grille d'entretien Nouveaux enseignants

Sujet :

La formation reçue et les moyens mis à disposition pour favoriser l'inclusion des élèves handicapés.

Nom : REMI

Prénom :

Age : 47

Sexe : MASCULIN

Lieu de résidence : LA BAULE

Diplômes (niveau étude) :

2 bac +5 Dess droit eco , meef 2014

Nombre d'année d'enseignement : 4

Mode intégration éducation nationale :

Par hasard. Master Meef ?

Concours capet et plp

Auprès de quelle formation et ou niveau enseignez-vous ?

Aujourd'hui Seconde com et vente

Avant Cap

Matières enseignées :

VENTE

Parcours professionnel :

Comment en êtes-vous arrivé au métier de l'enseignement ?

Par hasard ? Reconversion pro quitter banque faire du bateau voulait travailler faire du bateau
2ans moniteur voile skipper les Glenan ile Arz Concarneau tout public

14 à 75 ans

Pourquoi le LP ?

A passer les 2 concours eu plp

Je ne regrette pas

Nombre d'année dans le privé : 14 ANS

Postes occupés dans le privé :

COMMERCIAL 1^{ER} JANVIER 97 , 25ANS

Quel est votre rapport ou expérience personnelle par rapport au handicap ?

AUCUNE

Mais souhaite de s'engager dans une association pour faire sortie en mer avec handicapé

Avez-vous été formé à l'inclusion des élèves reconnus handicapés ?

Jamais, je sais qu'il existe des formations

Quand l'avez-vous été ?

Jamais

Connaissez-vous les 5 grandes catégories de troubles spécifiques du langage et des apprentissages ou autrement dit handicaps ?

Non pas toutes, dyslexie, dyscalculie

Il existe cinq grandes catégories de troubles spécifiques du langage et des apprentissages, communément appelés troubles en « dys ».

Les troubles qui affectent :

Le langage écrit la dyslexie

Le langage oral la dysphasie

L'attention et les fonctions exécutives

les troubles déficitaires de l'attention

Le calcul et l'arithmétique la dyscalculie

Le geste et les fonctions visuo-spatiales la dyspraxie

Si oui quels sont-ils ?

-la dyslexie :

-la dysphasie :

-l'attention et les fonctions exécutives :

-la dyscalculie

-la dyspraxie :

Quelles autres formes de handicaps avez-vous rencontré lors de votre parcours professionnel ?

Aucune autre forme, un ami est atteint de la maladie de Charcot

Combien d'élèves auprès desquels vous enseignez sont reconnus handicapés ?

Je ne sais pas exactement, une il me semble, maladie développée en septembre 2018

Comment en avez-vous eu connaissance ?

Etant professeur principal, PAI signée avec infirmière

Et affichage dans la salle des profs

Quand en avez-vous eu connaissance ?

Fin Septembre 2018

Sans vouloir vous demander de diagnostic médical puisque vous et moi nous ne sommes pas médecins, mais vous semble t-il que certains élèves n'ayant pas de reconnaissance MDPH présentent les mêmes symptômes ou difficultés lors de leur apprentissage ? Pourquoi selon vous ?

OUI j'aurai tendance à dire tous, rire,

Ils ont des difficultés dans l'ensemble surtout à l'écrit.

EN 2B VENTE, 2 SUR 30

2B COMMERCE : 1 SUR 30

Comment préparez-vous une séance pour favoriser l'inclusion des élèves reconnus handicapés ?

Je ne prépare pas de séance spécialement pour ces élèves.

Echanges sur les possibilités de différenciation ; taille documents police, tiers temps...

Je sais que les élèves MDPH ont droit à un tiers temps mais je n'ai pas eu d'examen à leur faire passer pour l'instant.

Quels sont les outils et méthodes utilisés pour favoriser l'inclusion au cours de la séance ?

Je pense être trop proche des élèves je les accompagne individuellement et beaucoup trop, c'est ce qui est remonté de mon inspection. C'est l'erreur des débutants

Si je devais, je varierais les supports audio vidéo écrit

Les élèves arrivent t'ils tous à utiliser les outils ou méthodes que vous leur proposez ?

Quels élèves y arrivent-ils le moins ? Pourquoi selon vous ?

Quelles difficultés rencontrent les élèves reconnus handicapés ?

Beaucoup l'ORTHOGRAPHE lors du passage à l'écrit

GEVASCO un peu le « foutoir » je ne me sent pas compétent pour renseigner les informations demandées

Comment faites-vous pour lever ces difficultés ?

Au mieux

Que pensez-vous de l'inclusion des élèves reconnus handicapés et de l'obligation des établissements scolaire à les recevoir ?

Je n'ai pas d'avis enfin en tant que citoyen je suis pour

Mais en tant que professionnel si je n'ai pas de formation j'ai peur de pas y arriver de ne pas savoir faire

Mon fils a un camarade dans sa classe qui est autiste, ce n'est pas facile pour les autres élèves, ils subissent des moqueries s'ils sont à côté de cette élève. C'est comme une punition d'autre mis à coté même si le prof essaie de valoriser le fait que l'élève va aider son camarade.

Que pensez-vous de l'obligation des enseignants à adapter leurs enseignements pour favoriser l'inclusion des élèves reconnus handicapés ?

C'est le choix de l'institution pas réellement facile surtout sans formation et moyen.

Trouvez-vous que vous disposez d'assez de moyens pour favoriser l'inclusion dans votre pratique éducative ?

Je ne sais pas

Qu'aimeriez-vous avoir comme moyens supplémentaires pour améliorer cette inclusion ?

je ne sais pas

Que pensez-vous de l'enseignement spécialisé type IME ?

Je ne connais pas vraiment, je sais qu'ils travaillent avec des entreprises engagées pour l'intégration des handicapés. Il me semble que jadis les mairies employaient des personnes venant des IME.

Dans notre société ceux qui sont plus lents il est difficile de leur trouver une place

Heureusement qu'il y a des ateliers protégés pour certains.

Merci pour cet échange

Grille d'entretien Nouveaux enseignants

Sujet :

La formation reçue et les moyens mis à disposition pour favoriser l'inclusion des élèves handicapés.

Nom : ISABELLE

Prénom :

Age : 27/08/71

Sexe : FEMININ

Lieu de résidence : ST MARS DE COUTAIS

Diplôme (niveau étude) : MASTER 2

Nombre d'année d'enseignement :

1 an

Mode intégration éducation nationale :

Concours 2017, 18 eme sur 134

Auprès de quelle formation et ou niveau enseignez-vous ?

2 vente

Matières enseignées :

Pratique prof eco droit

Parcours professionnel :

Commercial itinérante 10 ans :

Grande distrib Danone, Malongo, Monfort (foie gras) , Elpozo (charcu)

Autre expérience labo pharma (3 ans)

Autre expérience tabac presse loto pmu lyon

Chef d'agence chelet bois guerande, (1an)

Chef des ventes transbonhomme (4ans)

Chef agence VM (vertou)

Comment en êtes-vous arrivé au métier de l'enseignement ?

Recherche de sens et d'équilibre familiale

Pourquoi le LP ?

Public, sens, lié a ton expérience d'intégration Transbonhomme de collabo issus de LP

Reclassement échelon,

Nombre d'année dans le privé : 25 ans

Postes occupés dans le privé : commercial chef agence manager équipe

Quel est votre rapport ou expérience personnelle par rapport au handicap ?

Marraine et oncle aveugles, très proches, mère participait à la vie, aide avec enfants, oncle maladie de b7. Inflammation pb immunité. Tante coup feu.

Avez-vous été formé à l'inclusion des élèves reconnus handicapés ?

Non, différenciation oui mais pas handicapé, 2 heures sur systèmes inclusion en milieu ordinaire, exemple d'un lycée ayant mis en place accompagnement salle de travail repos internat...adapté développement l'autonomie.

Quand l'avez-vous été ? M1

Connaissez-vous les 5 grandes catégories de troubles spécifiques du langage et des apprentissages ou autrement dit handicaps ?

Il existe cinq grandes catégories de troubles spécifiques du langage et des apprentissages, communément appelés troubles en « dys ».

Les troubles qui affectent :

Le langage écrit la dyslexie

Le langage oral la dysphasie

L'attention et les fonctions exécutives

les troubles déficitaires de l'attention

Le calcul et l'arithmétique la dyscalculie

Le geste et les fonctions visuo-spatiales la dyspraxie

Si oui quels sont-ils ?

-la dyslexie : inversion syllable et l'être

-la dysphasie : difficulté à s'exprimer à l'oral

-l'attention et les fonctions exécutives : concentration

-la dyscalculie : calcul

-la dyspraxie : situation dans l'espace

Quelles autres formes de handicaps avez-vous rencontré lors de votre parcours professionnel ?

Squeleto, trouble physique, port de charge

Combien d'élèves auprès desquels vous enseignez sont reconnus handicapés ?

1 identifié crise épilepsie

Comment en avez-vous eu connaissance ?

Affichage en salle des profs,

Quand en avez-vous eu connaissance ?

Janvier 2018

Sans vouloir vous demander de diagnostic médical puisque vous et moi nous ne sommes pas médecins, mais vous semble t-il que certains élèves n'ayant pas de reconnaissance MDPH présentent les mêmes symptômes ou difficultés lors de leur apprentissage ? Pourquoi selon vous ?

Passage à l'écrit, 4 à 5, blocage,

Incapable de se concentrer dyspraxie.

Difficultés scolaires nombreuse, pb familiaux, parents occupés à autre chose baisse de vigilance, pb de formation prof passent les pbs sous d'autres pb

Refus famille d'accepter, crainte de la sanction, crainte de l'école.

Handicap pas au quotidien

Expérience de mon fils Pas d'écoute à l'école : exemple devoir demander après biopsie, refus dispense partielle, sport uniquement en course. 2015 : Contact proviseur. Fils pb santé.

Comment préparez-vous une séance pour favoriser l'inclusion des élèves reconnus handicapés ?

Pas cas dans ma classe,

Fille corset, bienveillance, attention à l'état physique de la personne (infirmérie, rester assise, tableau, discussion, valorise, remédiation spécifique, PFMP adaptée, conseil)

Quels sont les outils et méthodes utilisés pour favoriser l'inclusion au cours de la séance ?

Bienveillance

Permet de se tenir différemment

Adapter le timing ex : 15 jours pour rendre un devoir...

Les élèves arrivent t'ils tous à utiliser les outils ou méthodes que vous leur proposez ?

Quelles difficultés rencontrent les élèves reconnus handicapés ?

Adapter son rythme aux autres élèves.

Orientation est-elle adaptée, vente pas compatible. Elève voulait s'occuper des bébés.

Choix géographique, économique par rapport à son orientation.

Comment faîtes-vous pour lever ces difficultés ?

J'adapte mes exigences

Que pensez-vous de l'inclusion des élèves reconnus handicapés et de l'obligation des établissements scolaire à les recevoir ?

Partagée,

Cela les pousse, à faire plus qu'en milieu protégé, mais c'est une bataille difficile.

Qualité et suivi et formation des intervenants.

Attention au milieu social,

Les élèves Mdph doivent s'adapter malheureusement. Ils sont traités comme les autres. Se battre contre le système. Certains handicaps sont trop lourds pour être gérés dans nos structures.

Que pensez-vous de l'obligation des enseignants à adapter leurs enseignements pour favoriser l'inclusion des élèves reconnus handicapés ?

C'est du bon sens. Attention à la logique de mise en œuvre ;

Trouvez-vous que vous disposez d'assez de moyens pour favoriser l'inclusion dans votre pratique éducative ?

Pas de moyens pas de relais pas de connaissance de l'information

Qu'aimeriez-vous avoir comme moyens supplémentaires pour améliorer cette inclusion ?

Avoir un moment prévu pour connaître les problématiques des élèves, point sur situation des élèves.

Pour adapter ses méthodes.

Nécessité de comprendre le système

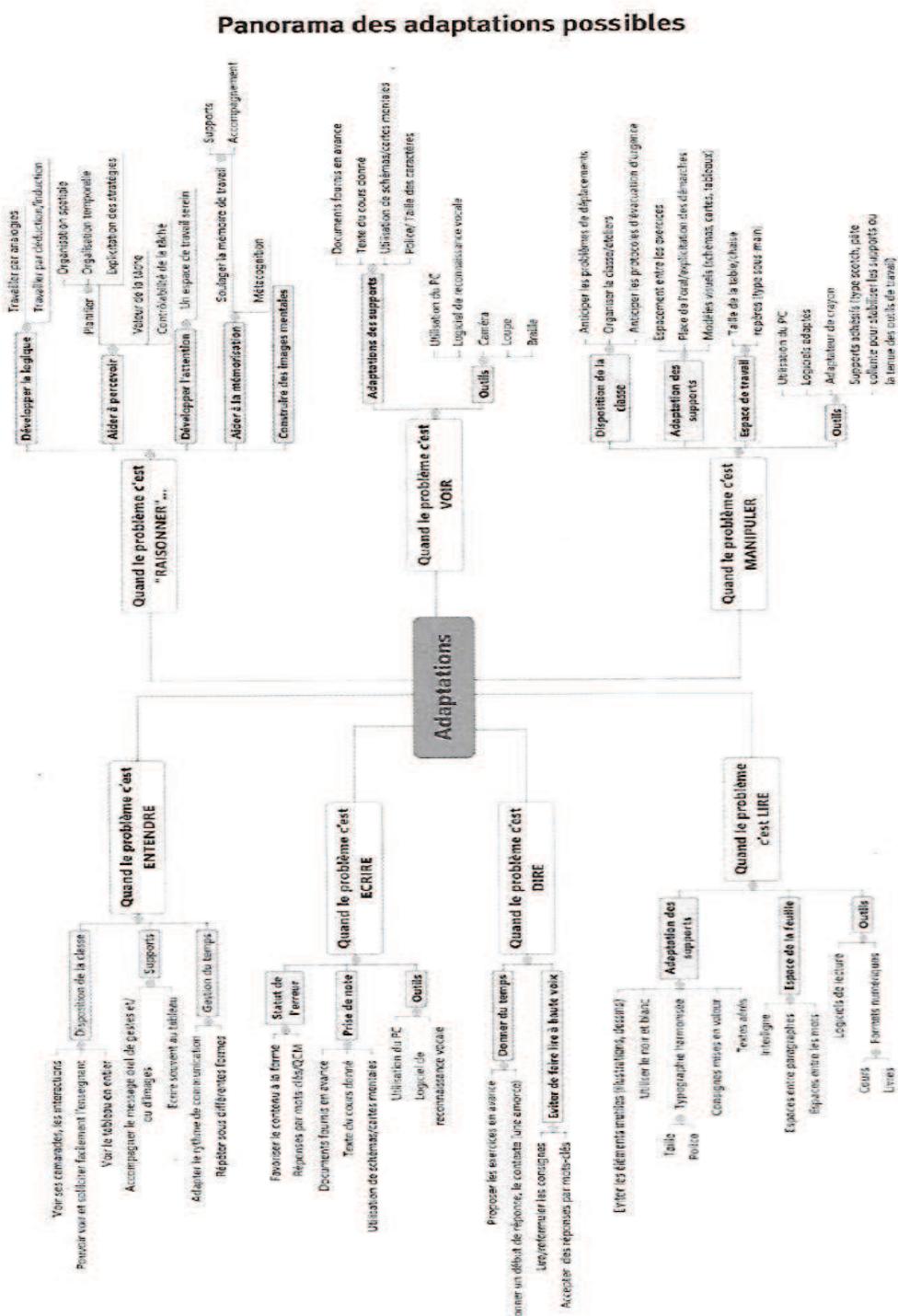
Que pensez-vous de l'enseignement spécialisé type IME ?

Nécessaire, certains handicaps doivent être pris en charge par des structures adaptées.

Selon le degré de handicap, handicap physique plus facile à gérer que handicap mental.

Annexe 3 : Adaptations possibles

L'école inclusive : un défi pour l'école



Sources : «L'école inclusive pour tous », Pascal Bataille, Julia Midelet, cahiers pédagogiques édition 2014, page 106

Engagement de non plagiat

Je, soussigné.e **Rivereau Olivier**

étudiant.e et/ou professeur.e-stagiaire en MEEF à l'ESPE Académie de Nantes

- déclare avoir pris connaissance de la [Charte anti-plagiat de l'Université de Nantes](#),
- déclare être pleinement conscient.e que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.

En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour rédiger ce mémoire / cet écrit réflexif.

Date : 26/04/18

Signature :



4^{ème} de couverture

5 Mots clés :

Inclusion, pratique pédagogique, formation, cognitif, créativité

Résumé en Français :

La lettre de rentrée 2017-2018 du ministère de l'éducation nationale et plus particulièrement l'une des directives relayées par les inspecteurs d'académie de Nantes, démontre clairement la volonté de faire évoluer les pratiques pédagogiques au profit de tous les élèves et notamment favoriser l'inclusion des élèves handicapés dans le système éducatif ordinaire.

Les enseignants en lycée professionnels rencontrent de plus en plus des élèves présentant des troubles cognitifs. Ces enseignants et plus particulièrement ceux nouvellement formés doivent mettre en pratique ces nouvelles directives. Sont-ils toujours sensibles à ce sujet et comment y sont-ils préparés ?

Cet écrit réflexif, basé sur l'entretien, va tenter d'y répondre en apportant quelques éclaircissements sur la réalité et les contraintes du terrain.

Résumé en Anglais:

The letter of Back to School 2017-2018 of the Ministry of National Education and more particularly one of the directives relayed by the inspectors of Nantes Academy, clearly demonstrates the will to change the teaching practices for the benefit of all the pupils and in particular to promote the inclusion of disabled pupils in the mainstream education system.

Professional high school teachers are increasingly meeting students with cognitive impairments. These teachers, and especially those newly trained, must put these new guidelines into practice. Are they still sensitive about it and how are they prepared for it?

This reflexive writing, based on the interview, will try to answer it by bringing some clarifications on the reality and the constraints of the field.